



TROISIÈME ÉTAT.

DIMANCHE 22 JANVIER 1854.

N° 4.

à l'imprimerie  
du Gouvernement:

TIRÉS 12 Fr. PAR AX.

versées par trimestres et  
d'avance.

# MESSAGER DE TAÏTI.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

M. l'amiral *Félix-Charles-Dupont*, commandant en chef les forces navales françaises dans l'Océan-Pacifique, est arrivé hier de la Nouvelle-Calédonie sur la corvette à vapeur « le Calin », commandée par M. Laconne, capitaine de frégate.

Le traversier que vient de faire le bûcheur a pour nous une haute importance en ce qu'il nous concourt un précédent pour la route à suivre pour les navires à vapeur qui établiront la ligne de communication entre Panama et l'Australie. La place nous manque aujourd'hui pour entrer dans de grands détails sur les circonstances de cette navigation; nous en reparlerons seulement, dès ce moment, qu'il sera confirmé l'opinion que nous avons déjà émise sur l'avantage qu'il y aura à suivre la route du Nord pendant la saison de l'hivernage, au fin de descendre vers le sud pour aller chercher les fortes brises du sud-ouest. Nous traiterons également cette question si importante aujourd'hui dans un prochain numéro.

## NOUVELLES DIVERSES.

Nous reproduisons, d'après les journaux de San-Francisco, le 19, une des expositions qu'il y a eu du 24 octobre au 4 novembre : — commentant des événements sur la crise urbane du Danube, en les Turcs et les Russes, — protestations des provinces suisses pour l'armée d'Osse-Padua, — démonstration de la France et de l'Angleterre favorable à la Turquie par l'envoi de leurs flottes dans la mer de Marmara, — neutralité de l'Autriche et de la Prusse, — nouveau désir de renouer les négociations, et continuation des espérances de paix.

Les dernières nouvelles venues de San-Francisco, par la voie de l'Alcalyphie et du Télégraphe électrique laissent entrevoir que cette situation s'est encore compliquée, et que si les faits communiqués ne sont pas délicieux, les chances d'une pacification prochaine ont dû considérablement diminuer de 4 au 17 novembre, épouse des dernières dates de Liverpool. Le télégraphe télégraphique annonce qu'un engagement a été tenu sur les rives du Danube entre 18,000 hommes et 9,000 blessés. Après avoir économisé l'action par une forte canonnade de part et d'autre, les deux armées se sont vengées aux prises à la baïonnette, et les Russes se sont retirés en perdant plus de 100 soldats et 500 blessés. Une autre bataille aurait été livrée le 14 novembre près de Bucharest, et le résultat en est resté inconnu.

Le résultat s'est mis à la tête de son arme.

Le cœur a ordonné la confiscaison de toutes les navires turcs qui se trouvaient dans les ports de l'Empire Russes, et a également déclaré que l'ouverture d'un seul navire de guerre anglais ou français dans la mer Noire serait regardée par lui comme une déclaration de guerre de la partie de la paix à laquelle la marine appartient.

La dernière nouvelle du 17 novembre est que lord Aberdeen, persignant tout espoir de ramener la paix, a déposé le portfolio des affaires étrangères et grie la reine d'agréer sa démission.

On annonce que l'empereur Nicolas a pris des mesures de guerre, de la plus haute importance: les forces militaires de la Russie comprennent deux divisions principales : 1<sup>e</sup> les troupes destinées aux grandes opérations en Europe; 2<sup>e</sup> les troupes ayant une destination locale; on assure que la première des deux armées, dite armée d'Europe, qui se trouve en ce moment dans la partie occidentale de l'Empire et dans la Pologne russe, est appelée à entrer à l'assaut.

— Les Russes ont, dû, au prévoit, de sérieux ébats dans le Caucase.

On dit qu'après le résultat des divers engagements qui ont eu lieu sur le Danube, l'empereur Nicolas a finalement déclaré le désir que les quatre grandes puissances européennes renouassent les efforts tentés infructueusement à Vienne pour amener une solution pacifique. Une nouvelle conférence devrait être tenue à Londres.

— Les mesures prises par le gouvernement français et anglais, depuis l'explosion de l'« Amédée », ont été à la hauteur de la gravité de la situation. La France et l'Angleterre, n'ont pas pris une attitude odieuse, mais elles se sont placées sur un terrain qui laisse présager que, si le temps des révoltes était favorable à la Turquie, et si l'influence des deux puissances ottomanes était menacée, elles concourraient à sa défense. Les notes des deux nations ont pénétré dans les Balkans, et se sont portées au siège de la capitale, mais malheureusement ce point elles doivent de faire pour l'assurer devant Constantinople.

— L'ambassadeur français à Constantinople, M. de la Cour,

a été rappelé et remplacé, dit-on, par le général de division Barraguez - Billiers, qui est parti en toute hâte pour la capitale de l'Empire ottoman. Le personnel de la cour ambassadeure est exclusivement composé d'officiers supérieurs appartenant à toutes les armes. L'ambassadeur anglais, lord Redcliffe, dont succès revient au successeur.

— On parle de préparatifs fait par le gouvernement français pour l'expédition de Constantinople; on ajoute qu'au moins deux armées sont en état d'être opératives dans les régions militaires et des dispositions prises de manière à pouvoir porter, en moins de six semaines, l'effectif de l'armée française à 750,000 hommes.

Cette mesure a causé quelque émoi à la Bourse.

— On va former à Andriophle une armée de réserve de 150,000 hommes; 25,000 volontaires s'arment déjà contre le Constantinople pour en faire partie.

— Les Turcs ont refusé toute rémunération pour les réparations faites au *Frémont*.

— Le gouvernement turc a officiellement reconnu Schmitz et ses autres chefs de l'insurrection cirassienne, leur a donné des titres correspondant à leurs grades, et il leur a donné des armes et de munitions.

— Les demandes d'augmentation de salaires deviennent de plus en plus générales en Angleterre et s'étendent à toutes les industries.

— On parle de troubles qui auraient éclaté à Turin dans la soirée du 18 octobre; le prétexte de cette émeute, qui a été immédiatement rejeté par un mouvement spontané de la population mil-grec, était la cherte du pain.

— Nous reproduisons des journaux des Etats-Unis les détails suivants sur les accidents qui ont marqué les chasses de Coupage :

— Dans une chasse à courre, le cerf s'est fait prendre dans le parquet de Landenau, où il a fait tête aux chiens.

— L'Empereur, au moment où le cerf a été tiré, devait l'abattre d'un coup très exact; mais la balle, si elle avait devrait arrêter ou assassiné quelqu'un gravement, et l'animal a été abattu au couperet de chasse du grand-duc, qui a blessé légèrement le vaincu. C'est alors seulement que le cerf fut atteint à l'entrée d'un des leurs chevaux. M. Fondt a été renversé du dos dans le solus même attiré par l'animal, mais a tort, je crois, battu seulement à ce nom, fastueux, et aucun des chiens qui ont pu passer devant le ministre d'Etat n'a été blessé.

— Le cheval qui a monté M. Andreac Thayer a eu peur, s'est échappé et s'est renversé. Mme Thayer s'est relevée immédiatement, mais avec une fracture simple de la phalange. Les soins nécessaires lui ont été immédiatement donnés; et elle a pu être sortie du palais. Son cheval est aussi parfaitement guéri que possible, à peu près deux explosions prétendues s'orent entendre: le général était frappé de deux coups de feu en pleine poitrine.

— Il y a huit jours déjà que de vagues rumeurs annonçaient un drame sanglant, dont une ville de province avaient été le théâtre, et dans lequel deux officiers avaient jeté les principaux rôles. Ce drame est aujourd'hui triplement confirmé.

On lit dans *le Journal de la Marine*:

— Dimanche matin, un cruel événement a douloureusement impressionné la population de Châlons. Vers sept heures du matin, le brutal assassinat a rapidement dans les rues apporté que M. le général comme de Neuilly voulut de tomber mortellement sur son lit d'hôtel. Le fait a évidemment stoppé tout le général, avant de geler pour la classe, dans son cabinet de l'Aspirine, capitaine d'état-major, auquel il avait, dit-on, émis quelques recommandations, ou une explication si vaste à demander.

Cette scène sanglante se passa au premier étage d'une maison située rue Saint-Nicolas. M. de Neuilly fut ensorcelé, la force descendue et de pagner la rue de l'Aspirine, sans déposer cette maison à une issue; mais après qu'il fut mort, quand on l'ouvrira dans son sang et en s'échapper, on vit que son cœur n'était plus dans son corps; et, au contraire, il était tout à l'œuvre.

— Le général ne devait plus se relever; pour l'assister, il a été pris.

— Voici maintenant la version de la Compte: « Depuis assez long-temps il circulait dans la société de Châlons certains bruits sur la conduite de Mme la comtesse de Neuilly, ménageante, et qui entretient avec M. le capitaine de l'Aspirine des relations qui l'annoient, dit-on, à peine avec moyére, dans le cadre de l'arde-de-camp de son mari, l'ltre-socie, de leurs fréquentes entrevues.

— Ces bruits, il faut le dire, rencontrèrent d'abord de nombreux incredulés, d'autant plus qu'ils avaient pris naissance quelque temps après la mort de l'uniques enfants de M. le général de Neuilly, une charmante personne élevée au principe de ces années, dotée de toutes les grâces et de toutes les vertus; et dont la partie avait plongé sa mère, aussi bien que l'interprète général, dans vive inconsolable affliction.

— Un même temps on regrettait à croire qu'un officier, dont le levant par conséquent établi, et qui dans son honorable service avait mérité de la part du général de Neuilly, l'objet des plus paternelles bontés, puisse se faire via, ou de l'op-

DOCUMENT D'ARCHIVE

leur de son chef et détrit son épaulette par une si lâche ingratitude.

Le capitaine et la contesse mirent si peu de réticence dans leurs amours, qu'il fut hâtivement un bruit dans la ville de leur mariage, et qu'il fut décidé, entre quelques mois, de renoncer à la cérémonie.

La contesse fut préférable qu'on se fit adresser à M. le brigadier comme pour faire appel à sa loyauté de militaire et rappeler à son armée, mais on préfère dénoncer au général l'intention criminelle dans laquelle l'honneur de son nom et la considération du sénéchal étaient si gravement compromis.

Dimanche matin, en effet, au moment où le général allait partir pour la chasse, un avis secret lui parvint qui l'informait que la contesse de Neilly avait furtivement quitté son hôtel, et qu'elle se trouvait, en ce moment, au premier étage d'une maison de la rue Saint-Nicolas, occupée par son frère de camp.

Le général courut en toute hâte frapper à la porte du capitaine, et il put entendre ces mots prononcés avec l'accent d'une terrible honte naturelle : « C'est lui ! c'est lui ! nous sommes perdus ! »

« Ouvrez, sciera le général, ouvrez-moi donc ou je brise la porte ! »

« A ce moment, le capitaine apparaît sur le seuil de son appartement, un pistolet dans chaque main et haranguant le passage auquel il venait, le monarque de faire feu s'il ayant le malheur de trouver un mouvement de plus pour pénétrer dans la chambre.

Que se passa-t-il alors ? On parle d'une scène rapide et terrible qui précida l'explosion des pistolets ; mais en l'absence de témoins, nous attendrons que la justice en ait établi les drames circonstances.

Toujours est-il que le général, frappe de deux coups de feu en pleine poitrine, roula sanglant du haut de l'escalier jusqu'à la porte de l'asile, et qu'après avoir proféré « à paroles entrecoupées : « Oh ! le malheureux ! le lâche ! j'ai assassiné ! » il expira !

#### BOURSE DE PARIS DE 1. NOVEMBRE.

4 1/2 op. 90 20, dernier cours.  
3 op. 7345

#### GREEFFE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

DES BES DE LA SOCIETE.

Séance du 18 janvier 1854.

Argement du tribunal correctionnel qui acquête le sieur Vanquel, capitaine du trois mât français *Angeline*, de l'accusation d'avoir tenté le débarquement en fraude de liquides soumis aux droits d'octroi.

Le même jugement le condamne à cinquante francs d'amende, cinquante francs de dépens et aux frais de la procédure, pour avoir négligé d'adresser au directeur de la douane l'état détaillé des liquides qu'il avait à bord, et qui, étant soumis aux droits d'octroi, ne pouvoient être débarqués sans son autorisation.

Ordonnance qu'un extrait duudit jugement sera publié dans le journal français de la localité.

Peut extraire conformément :  
Le greffier du tribunal correctionnel.  
Vice-Directeur.

Vise :  
Le président  
LEBRIGANT.

#### BATEAUX SUR BADE.

TE GUEURE.

26 août. Frégate française *Forte*, commandée par M. de Miniac, capitaine de frégate.

23 décembre. Corvette française *Marsile*, commandée par M. Belland, lieutenant de vaisseau.

25 Aviso à vapeur français *Doree*, commandé par M. de Lavaissière de Lavergne, Lieutenant de vaisseau.

4 janvier. Corvette française *Sorrelle*, commandée par M. Férré, lieutenant de vaisseau.

21. Corvette à vapeur française *Otrium*, commandée par M. Lassalle, capitaine de frégate.

Groëtte française *Hydrographe*, désarmée.

Groëtte française *Nousica*, désarmée.

Groëtte française *Papette*, désarmée.

Groëtte française *Kanemaboba*, désarmée.

ns courses.

30 août. Groëtte française *Diane*.

47 septembre. Brigantin *Madalena*.

3 novembre. Trois mât français *Trent*, capitaine Collett, en chargement.

29 novembre. Trois mât français *Bio*, capitaine Morand, embarqué sur lest.

13 décembre. Groëtte française *Caroline*, capitaine Rousseaun en réparation.

15. Trois mât américain *Contee*, capitaine Brewster, en chargement.

21. Baleinier américain S. H. Waterman, capitaine Palmer Ball.

22. Baleinier id. Son, capitaine Soull, en réparation.

23. Trois mât id. *Strabo*, capitaine Cutler, se dispose à aborder en carène.

24. Baleinier id. *Benjamin Tucker*, capitaine Sands.

27. id. *George Washington*, capitaine Ed-

ward, en chargement.

30. id. *Congress*, capitaine Hathaway.

30. id. *Concord*, capitaine Vring.

1 janvier. Baleinier français *Angeline*, capitaine Vanquel,

en partance pour le Havre.

2. Groëtte angl. *Carolina's Hunt*, c. Hunt, en chargement.

4. Baleinier amer. *Polar Star*, capitaine Holly.

7. id. *Hero*, capitaine W. Cleare, en dé-

chargement.

10. id. *Waverly*, capitaine Kempton.

7. Groëtte brésilienne *Rosalie*, capitaine Wupper.

12. Baleinier américain *Emerald*, capitaine Jaggar, change son mat de misaine.

13. Trois mât américain *Geyhead*, capitaine Davis.

15. Groëtte de Raistedt *Aero*, capitaine Packison.

16. Groëtte américaine *Ring Darr*, capitaine Freeman.

18. Baleinier américain *Urania*, capitaine Little, reprise son gouvernail.

20. Groëtte de Rimstora *Manaburu*, capitaine Teppabi.

*Hariru*, capitaine Bahaz.

20. id.

Mouvement du port de Papete du samedi 14 au samedi 21 janvier 1854.

#### ENTRÉES.

15 janvier. Cotre de Huahine *Repe*, capitaine Woodland, 17 tonnes, 3 hommes d'équipage, 3 passagers, venant de Huahine en 7 jours. Provisions.

15. Groëtte de Raistedt *Aero*, capitaine Packison, 27 tonnes, 2 hommes d'équipage, 1 passager, venant de Huahine en 7 jours. Provisions.

15. Groëtte de Huahine *Pearl*, capitaine George, 16 tonnes, 2 hommes d'équipage, 3 passagers, venant de Huahine en 1 jour. Provisions.

16. Groëtte américain *Fling Mort*, capitaine Freeman, 116 tonnes, 7 hommes d'équipage, 8 passagers, venant de California en 25 jours. Assortiment.

18. Baleinier américain *Vermor*, capitaine Little, 307 tonnes, 28 hommes d'équipage, venant de Mowii en 30 jours. 2,500 harpons.

20. Groëtte de Rimotara *Monokatu*, capitaine Teppabi, 33 tonnes, 7 hommes d'équipage, 4 passager, venant de Rimotara en 6 jours. Provisions.

20. Groëtte de Rimotara *Harivua*, capitaine Bahaz, 40 tonnes, 11 hommes d'équipage, 15 passagers, venant de Rimotara en 6 jours. Provisions. (Les deux groëttes sont mouillées à Malate).

21. Corvette à vapeur française *Catinat*, commandée par M. Lacombe, capitaine de frégate, portant le pavillon de M. le contre-amiral Fovrier-Despouy, commandant en chef les forces navales françaises dans l'Océan Pacifique, venant de la Nouvelle-Calédonie en 39 jours.

#### SORTIS.

17. Baleinier américain *Cleop*, capitaine Sherman, pour la pêche.

17. Groëtte américaine *Emma Parker*, capitaine Lothian, pour Huahine.

19. Cotre de Huahine *Repe*, capitaine Woodland, pour Huahine.

19. Groëtte de Huahine *Pearl*, capitaine George, pour Huahine.

20. Baleinier américain *Olympia*, capitaine Russell, pour la pêche.

21. Baleinier américain *Trina*, capitaine Meynard, pour les États-Unis.

#### ARSENAL DE FAREUTE.

Le 16 janvier, à 1-heure de l'apres-midi, la groëtte coloniale *Hydrographe* a été hâve sur la cale.

Le 19, le baleinier américain *Emerald* démonte son mat-de-mise.

Le trois mât américain *Strabo* prend ses dispositions pour être abattu en carène.

#### ANNONCES.

##### AVIS AU PUBLIC.

Pour l'Irat pour les États-Unis d'Amérique, ou pour l'Europe, Le A. 1. trois mât barque-anglais *Trent*, capitaine Collett.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au capitaine ou à MM. Mort, frères.

Papeete, 6 janvier 1854.

##### PUBLIC NOTICE.

For freight or charter for the United States of America or Europe.

The A. 1. british bark *TRENT*, Collett master.

For particular apply to the captain or messrs Mort brothers.

Papeete, 6th January 1854.

##### AVIS AU PUBLIC.

Mrs MARIA CHERY à l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de recevoir de Sydney, par le *Geyhead*, un assortiment de modèles : comme chapeaux fantaisie en soie et en papille, nouveau genre ; passementerie, dentelle en fil noir et blanc, foulards des Indes, chapeaux d'enfants, gants blancs pour hommes et femmes d'Ecosse ; chapeaux en paile d'Irlande ; parapluies, coiffures pour dames, cravates satin, etc., etc.

En vente chez M. GAILLARD, restaurateur à Papeete,

##### ALMANACH DE 1854.

Prix : 1 fr.

LE SAVANT, BRIOT.